

# Compte-rendu du Conseil Municipal de Villaroux du 14 mars 2019

**Présents** : Denise MARTIN, Grégory MASIN, Gilles RAFFIN, Raymonde ZINTILINI, Véronique BLANCHARD, Blandine JONCOUR, Danielle BRUNET

**Excusés** : Michel PETIT, Sébastien ADAMO PEDRI, Stéphanie GREMEN

**Absent** : Alain DREVET

## **1. Approbation du compte-rendu du 14 février 2019**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

## **2. Plan d'Aménagement de la forêt communale**

Le plan d'aménagement, rédigé par l'Office National des Forêts, a été présenté par Laurent Roudet, agent patrimonial ONF. Il est établi pour 20 ans de 2018 à 2037 et prévoit une gestion durable de la forêt. Au bout de 10 ans, un bilan sera présenté à la commune.

La forêt communale est composée de 2 parcelles A et B pour une surface totale de 11 ha 49 a et est peuplée en grande partie de sapins, de hêtres, de douglas et d'épicéas. Des maladies menacent les feuillus, notamment la maladie du frêne, le chancre du châtaignier.

Différents travaux seront à effectuer : assainissement du chemin allant à la parcelle A, prolongement de 300 mètres de la piste en parcelle B, plantation hautes tiges de feuillus et nettoyage, dégagement des semis, entretien des renvois d'eau, élagage des chemins, entretien du périmètre, taille de formation.

Suite à cette présentation, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le plan d'aménagement.

## **3. Modification statutaire du Syndicat Départemental d'énergie de la Savoie**

Le comité syndical du SDES, lors de sa séance du 18 décembre dernier, a voté à l'unanimité diverses modifications aux statuts actuels, portant notamment sur :

- Le changement d'adresse du siège social demandé par un courrier de Monsieur le Préfet du 24 juin 2013 ;
- L'évolution du nombre de communes adhérentes suite aux récents regroupements, sachant que la prochaine mise à jour de ce point, nécessitera simplement une délibération du comité syndical ;
- L'introduction de compétences optionnelles supplémentaires.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les modifications des statuts.

## **4. Désignation d'un délégué pour la commission assainissement de la Communauté de Communes Cœur de Savoie**

Denise MARTIN est désignée déléguée pour représenter la commune de Villaroux à la commission assainissement de la Communauté de Communes Cœur de Savoie.

## **5. Point sur les travaux en cours**

Des devis sont en attente concernant la réfection de chemins et de la conduite du bassin de l'église. Il est très difficile d'en obtenir de la part des entreprises.

## **6. Point sur les commissions**

**SIVU scolaire** : le budget a été voté le 12 mars. Suite au départ à la retraite d'Yvette Ligaud, un agent contractuel a été recruté.

Le nombre d'enfants scolarisés en maternelle a diminué ce qui entraîne l'augmentation du coût de leur scolarisation (le salaire des 2 ATSEM en poste est réparti en fonction du nombre d'élèves). Le coût d'un élève de maternelle est de 2400€/an, celui d'un élève de primaire est de 776€/an.

**Syndicat des eaux** : le budget a été voté. Cette année, plus de travaux sont programmés.

En lien avec la révision du Plan Local d'Urbanisme, des responsables de **Terre de liens** sont venus, en mairie, expliquer le but de cette association, qui consiste à acheter des terrains et des fermes pour permettre l'installation de jeunes agriculteurs.

## **7. Questions diverses**

Samedi 16 mars : Concert de la chorale « Les Merles » de Vizille et de la chorale « Les Baladins du Val Gelon » de la Rochette.

Mise en chauffe de l'église.

Pour pouvoir accueillir dans de bonnes conditions les chorales le 16 mars dernier, la puissance du compteur de l'église a été augmentée.